

## **Projet d'éoliennes en Montérégie**

Par  
Patrick Bertrand

mercier

Robert Dubuc

mercier

Dominique

mercier

## **Projet d'éoliennes en Montérégie**

Nous sommes 3 agriculteurs qui possédons des terres dans la municipalité de Mercier : mon beau-père Robert, mon beau-frère Dominique et moi-même. Nous exploitons nos terres en commun et partageons la machinerie agricole. C'est pourquoi nous déposons un mémoire commun plutôt que des mémoires séparés.

Dans le projet proposé par Kruger, nous avons 3 éoliennes de réserve sur nos terres. Ça a été une déception pour nous de ne pas avoir d'éoliennes assurées mais on garde espoir que les positions de réserve vont être utilisées d'ici au début de la construction du projet. Nous supportons la réalisation de ce projet pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous nous préoccupons de l'environnement et du réchauffement de la planète. Comme agriculteurs, nous serons les premiers à être frappés par les changements qui vont survenir si rien n'est fait pour protéger l'environnement. Ensuite, on a des enfants et on aimerait leur laisser un avenir durable quand viendra leur tour de prendre en main la terre qu'on va leur laisser.

Nous sommes impliqués dans la grande culture, maïs et soya essentiellement, ce qui nécessite des investissements importants en machinerie, séchoirs, silos d'entreposage et autres. Une ferme moderne peut facilement valoir quelques millions de dollars aujourd'hui. Le moindre investissement se monte une centaine de milliers de dollars et plus. Par exemple, une moissonneuse-batteuse peut coûter facilement 400 mille dollars. Les techniques de production sont en évolution constante. Il faut de plus en plus maîtriser l'informatique pour pouvoir opérer nos équipements et suivre l'évolution des marchés. Et on n'a pas le choix de suivre l'évolution si on veut rester compétitif.

Les prix du soya et du maïs suivent les lois de l'offre et de la demande et ils fluctuent beaucoup. Pour le maïs, le prix de la livraison de décembre 2010 a augmenté de 40% entre août et novembre. La variation a été de 30% pour le soya. Nous pouvons choisir de vendre notre production future dès maintenant sur le marché à terme ou de stocker la production déjà récoltée pour l'écouler plus tard dans l'attente d'un meilleur prix.

Nous avons donc à gérer une PME dans un marché qui est en constante évolution et qui est de plus en plus complexe tant au niveau des méthodes de production que de l'évolution des marchés. En fait, dans mon cas personnel, ma formation première n'est pas en agriculture mais en finances. Je suis venu à l'agriculture à travers mon épouse. Mais je puis vous assurer que mes connaissances en finances me sont très utiles.

C'est pourquoi, c'est important de pouvoir diversifier nos sources de revenus autant que possible. Et le projet éolien, c'est une façon d'obtenir un revenu stable et prévisible pour les prochains 20 ans. C'est d'autant plus attrayant qu'il n'y a aucune mise de fonds qui est nécessaire pour nous et il n'y a à peu près pas de perte de surface cultivable. En effet, on parle de 100 mètres carrés occupés par chaque éolienne, ce qui ferait au total 3 centièmes d'hectares dans notre cas.

Vous remarquerez que nous n'avons pas pris en compte la surface utilisée pour les chemins d'accès parce qu'on va utiliser en partie des chemins existants et pour le reste, les nouveaux chemins sont placés de façon qu'ils vont nous faciliter l'accès à nos champs pour le futur. C'est nous qui avons proposé à Kruger de modifier la configuration des chemins d'accès de façon à avoir le moins d'impact possible sur les terres cultivables et de façon à ce que les chemins nous soient le plus favorables possible pour nos propres travaux. Et ils ont accepté cette configuration.

À notre avis, sur un plan plus général, c'est un projet qui va renforcer la fonction agricole de la région parce que les revenus que les producteurs agricoles vont en retirer vont améliorer la santé financière des fermes qui participent au projet. Ça va aussi diminuer la pression de l'urbanisation de nos zones agricoles si c'est vrai que, comme cela a été mentionné pendant les audiences, il ne sera pas possible de construire des nouvelles maisons à proximité des éoliennes selon la réglementation municipale en vigueur.

En conclusion, nous supportons la réalisation de ce projet parce qu'il se marie bien avec l'agriculture et que c'est un complément naturel à nos activités agricoles.

Merci de l'attention que vous porterez à nos commentaires.